



PROGRAMME DE FORMATION

Assurer la surveillance technique du logement

(référence D07)

Objectifs

- Maîtriser le vocabulaire technique du logement
- Identifier les désordres et poser un diagnostic simple
- Savoir communiquer avec les différents interlocuteurs pour expliquer un désordre
- Etablir une commande des travaux de remise en état des logements

Public

Gardien d'immeuble, référent de proximité, agent de maintenance et toute personne amenée à relever des désordres techniques

Prérequis

Stage accessible sans prérequis spécifique

Méthodes et support

Alternance d'apports méthodologiques et d'illustrations par des exemples pratiques : exercices de vocabulaire, exercices pratiques sur site, jeux de rôle et mise en situation. Un support de cours sera remis à chaque participant

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un consultant spécialisé

Parcours formation

- Gardien d'immeuble : Tous niveaux

Organisation :

- Délai d'accès à la formation en "intra-entreprise": cette formation sera mise en place dans un délai d'un mois à compter de la demande et selon les disponibilités de l'intervenant(e)
- Tarif : un devis personnalisé sera réalisé en fonction de votre demande
- Contact : Christiane.lapointe@scet.fr ; tél : 04 78 95 86 62
- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client où via un prestataire ERP (Etablissement Recevant du Public).
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12
SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188
SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Suivi et évaluation

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formaeva

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

Contenu

Rappels juridiques

- Loi Mermaz du 6 juillet 1989 : obligations du bailleur en matière de logement décent, obligations du locataire en matière d'entretien du logement
- Décret du 30 janvier 2002 : décret du logement décent - caractéristiques, équipements, éléments de confort obligatoires (normes d'habitabilité)
- Décret du 27 août 1987 : décret des réparations locatives

Le logement, les revêtements, les équipements

- Les différentes pièces du logement : leurs caractéristiques
- Les différents éléments constitutifs du logement : vocabulaire technique
- Menuiserie
- Plomberie
- Electricité et appareillages
- Ventilation
- Chauffage

L'analyse technique du désordre : diagnostic

- Vocabulaire descriptif du désordre
- Les problèmes les plus courants dans le logement
 - Problème d'humidité : infiltration et condensation
 - Installation électrique : pannes les plus fréquentes, causes
 - Défaut de ventilation et conséquences
- Les règles de sécurité dans le logement : risques et conseils (incendie - gaz - électrique)
- Les différents types de désordre :
 - Usage normal / usage abusif
 - Aménagements / transformations

Suivi et réception des travaux

- Les responsabilités des différents acteurs des travaux
- La réception et le traitement des réserves
- Les garanties

Analyse de cas pratiques : visite d'un logement vide

- Relevé de désordres
- Prescription de travaux